

5. La moyenne d'âge au moment du décès, chez les Canadiens, en 1969, a été de 62.9 ans pour les personnes de sexe masculin et 67.3 ans pour les personnes de sexe féminin.

6. La moyenne d'âge au décès chez les Indiens en 1969 a été de: 38.6 ans pour les personnes de sexe masculin et 42.1 ans pour les personnes de sexe féminin.

7. La répartition des familles selon le nombre de pièces par logement demeure inconnue. Cependant, les données du recensement de 1961 révèlent qu'à cette date il y avait au Canada 682,376 ménages qui vivaient dans des foyers de trois pièces ou moins.

8. 30.6 p. 100 du nombre total des familles vivant dans des réserves demeurent dans des maisons de trois pièces ou moins.

9. Ces données ne sont pas connues pour les familles; toutefois au recensement de 1961, les ménages canadiens se répartissaient comme il suit: 4,048,313 avaient l'eau courante; 3,659,520 possédaient une baignoire ou une douche; 2,902,622 bénéficiaient d'un service d'évacuation des eaux usées; 948,257 avaient une fosse septique. Le recensement de 1961 ne comportait aucune question sur l'électricité.

10. 81 p. 100 des résidences indiennes sur les réserves sont pourvues d'électricité; 25 p. 100 des résidences indiennes sur les réserves ont accès à des égouts ou à une fosse septique; 30 p. 100 des résidences indiennes sur les réserves sont pourvues d'eau courante; 19 p. 100 des résidences indiennes sur les réserves sont pourvues d'une baignoire.

L'EFFECTIF DU BUREAU DU PREMIER MINISTRE ET DU CONSEIL PRIVÉ

Question n° 1886—**M. Howard (Skeena):**

1. a) Au 1^{er} octobre 1971, combien d'employés à plein temps faisaient partie du personnel du premier ministre, b) au 1^{er} octobre 1971, à combien se chiffrait le traitement global de cet effectif selon les taux du salaire annuel brut?

2. a) Au 1^{er} octobre 1971, combien d'employés à plein temps faisaient partie du secrétariat du Conseil des ministres, b) au 1^{er} octobre 1971, quel était le traitement global de ce personnel selon les taux du salaire annuel brut?

3. a) Au 1^{er} octobre 1971, combien y avait-il d'employés à plein temps au secrétariat des relations fédérales-provinciales, b) au 1^{er} octobre 1971, à combien se chiffrait le traitement global de cet effectif, selon les taux du salaire annuel brut?

4. a) Au 1^{er} octobre 1971, combien d'employés à plein temps faisaient partie de la division administrative du Conseil privé, b) au 1^{er} octobre 1971, à combien se chiffrait le traitement global de cet effectif selon les taux du salaire annuel brut?

M. Barnett J. Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre): 1. a) Il y a en tout 90 employés dont 2 travaillant sous contrat, 39 sténographes, et 21 employés de bureau et messagers. b) \$915,684.

2. a) 76, dont 31 sténographes et un employé de bureau. b) \$1,119,448.

3. a) 32, dont 14 sténographes. b) \$406,476.

4. a) 130, dont 12 sténographes et 99 employés de bureau et messagers. b) \$926,736.

OWEN SOUND—L'EXPLOITATION DE L'AÉRODROME NOR-VAR

Question n° 1894—**M. Noble:**

Le ministre des Transports compte-t-il accorder un permis à l'exploitant de l'aérodrome de NOR-VAR situé près d'Owen Sound en Ontario?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Non. Le ministre estime que l'aérodrome de NOR-VAR est situé trop près (2.6 milles) de l'aéroport actuel d'Owen Sound.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE—LE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE-AVANT ET DE DÉGIVRAGE DES VÉHICULES

Question n° 1907—**M. Robison:**

1. Le gouvernement annoncera-t-il la fin des épreuves faites au Canada afin d'améliorer le système d'éclairage-avant et le système de dégivrage de la lunette arrière des véhicules?

2. Les modifications recommandées s'appliqueront-elles aux véhicules usagés ainsi qu'aux véhicules neufs et les règlements entreront-ils en vigueur cette année?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Les essais comparatifs des phares du système d'éclairage-avant des véhicules ont pris fin en septembre et le Conseil national de recherche mettra au point un simulateur électronique d'ici la fin de l'année prochaine. Les essais en chambre froide des systèmes de dégivrage et de désembuage de la lunette arrière des véhicules sont maintenant terminés. Le gouvernement compte être en mesure d'annoncer en septembre le résultat des analyses et les niveaux de performance.

2. Un avis de projet de règlement concernant le dégivrage et le désembuage de la lunette arrière sera donné plus tard au cours de 1972. Les nouvelles normes de sécurité ne s'appliqueront qu'aux véhicules construits après la proclamation du règlement.

LA CONSTRUCTION DES TRANSBORDEURS «HOLIDAY ISLAND» ET «VACATION ISLAND»

Question n° 1921—**M. MacDonald:**

Quelles consultations ont eu lieu entre le ministère des Transports et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard relativement au cahier des charges concernant les deux transbordeurs *Holiday Island* et *Vacation Island* naviguant entre Tormentine et Borden?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Les spécifications pour la construction de ces deux transbordeurs ont été établies à la suite d'études complètes et minutieuses des conditions de la demande actuelle et future. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a été consulté au sujet des données sur lesquelles se sont fondées les décisions concernant l'architecture et certains aspects des plans du navire intéressant l'équipage: cafétérias et autres installations.

QUÉBEC—LES PENSIONNÉS ANGLOPHONES DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

Question n° 1932—**M. Godin:**

Combien de retraités d'expression anglaise résidant au Québec reçoivent la pension de sécurité de la vieillesse?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): La façon de tenir les registres de la sécurité de la vieillesse ne permet pas de retrouver la réponse à cette question.

*LE PORT D'HALIFAX—LA MANUTENTION DES CONTENEURS

Question n° 1933—**L'hon. M. Stanfield:**

1. Le ministre des Transports a-t-il terminé l'étude des allégations graves concernant les installations du terminus des contai-